

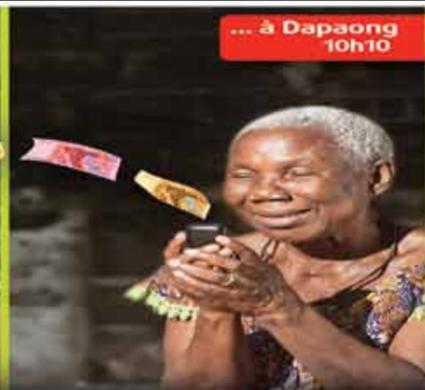
focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX
500
F CFA



N°123 | du 26 Nov au 10 Déc 2014



Flooz

« Souvent, j'envoie de l'argent à ma grand-mère au village sur son téléphone ! »

Frais de transfert à partir de 150 F CFA

flooz
*155#

moov
no limit

groupe **etisalat**



ET MAINTENANT ????



P.2

POLITIQUE

P.4

**Cap 2015:
Les urnes ou la rue ?**

DOSSIER

P.P 5,7

Inceste:

Une pratique taboue bien présente dans la société togolaise

Eco/SOCIAL

P.11

**Mesurer les performances, élaborer de nouvelles stratégies:
L'équipe régionale de management de l'UNFPA en séance d'autocritique**

SPORT

P.14

**Vieilles gloires du sport togolais:
EKOE Folly Zambla alias "Togo route"**

LE VRAI, L'ORIGINAL

Limited Edition



VLISCO
SINCE 1846

Editorial

Infos N°123 | du 26 Nov au 10 Déc 2014

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

CHOIX POLITIQUE!

La question de la limitation du mandat présidentiel, à l'origine de la tension que connaît de nouveau le climat politique dans notre pays, est indéniablement un vrai sujet de fond qui mérite un débat public, loin des certitudes, invectives, diktats et autres admonestations.

L'époque moderne et ses exigences, caractérisée par une soif toujours irrésistible de changement et une course effrénée vers l'évolution, commande un renouvellement régulier des dirigeants, au terme d'un système ou d'un mécanisme consenti. De ce point de vue, la limitation du mandat participe de ce besoin d'oxygéner les institutions. Mais elle n'est pas un indicateur incontestable de la bonne santé démocratique. Ainsi par exemple, en France, pays référence des Droits de l'Homme et inspirateur de bon nombre de constitutions africaines, il a fallu l'arrivée au pouvoir en 2007 de Nicolas SARKOZY, près de 50 ans après l'instauration de la V^e République, pour que la limitation du mandat soit adoptée. Dans les systèmes parlementaires comme en République Fédérale d'Allemagne, la question n'a jamais été à l'ordre du jour et le Chef de l'Exécutif, peut rester à la tête du gouvernement aussi longtemps que les électeurs accorderont leur confiance à son parti, et celui-ci à lui.

C'est dire donc qu'il n'y a aucune évidence « démocratique » ou de « bonne gouvernance » à ce qu'il y ait un verrou empêchant un président sortant de solliciter de façon indéfinie les suffrages populaires : c'est le contraire qui serait même à priori anti démocratique. Au demeurant, si la limitation était l'un des principes fondateurs de tout système démocratique, il eût fallu alors l'appliquer à tous les élus : parlementaires (députés comme sénateurs, maires, conseillers municipaux ou préfectoraux etc...). Et pourquoi pas au sein des partis politiques qui concourent à la formation et à l'expression de la volonté politique du peuple.

En réalité, si cette question se pose avec acuité dans des pays africains, c'est que beaucoup sont convaincus que c'est la seule façon de connaître l'alternance au sommet de l'Etat. Ils ont pour repère les règnes interminables de beaucoup de dirigeants, mais qui ont correspondu à une époque lointaine ; la tendance globale étant aujourd'hui au renouvellement. Ils considèrent également que les élections sont souvent truquées et que la limitation constituerait une garantie.

Plus qu'un indicateur de démocratie, c'est donc davantage un choix politique destiné à construire une société de confiance et apaisée que la limitation est destinée. Dans notre pays, le principe est acquis et fait consensus ; aussi bien dans la majorité que dans l'opposition. Reste simplement que les tenants de cette aberration juridique bien togolaise, dénommée « effet immédiat », moquée par tous ceux qui ont quelques notions de droit, fussent-elles basiques, se débarrassent de cette posture intenable pour faire avancer le débat. Car, c'est un combat d'arrière-garde perdu d'avance. En effet, à moins qu'il n'en décide lui-même autrement, rien n'empêchera Faure GNASSINGBE d'être candidat l'année prochaine. S'il l'est, il ne violerait alors aucune disposition constitutionnelle. C'est en cela que la tentative d'importation de la « révolution burkinabé » au Togo ne peut connaître qu'un seul sort : l'échec.

Et maintenant ????

✎ Ayi d'ALMEIDA

Quelques cinq mille (5.000) manifestants ont défilé dans les rues de Lomé à l'appel du CAP (Combat pour l'Alternance) en 2015 pour « exiger des réformes constitutionnelles et institutionnelles » avant la prochaine élection présidentielle prévue avant la fin du premier trimestre 2015. Requinqués sans doute par les événements du Burkina-Faso, les militants et sympathisants ont battu le pavé, avant de finir par s'en prendre à des biens publics et privés. Alors qu'une nouvelle marche est annoncée pour le 28 novembre, une question revient inlassablement : quel gain réel et quel impact politique peut-avoir des marches cycliques, organisées d'un point A à un point B ?

Même s'ils ont fini par se fendre d'un mot de remerciement à l'endroit de leurs militants qui ont répondu à l'appel du 21 novembre dernier, c'est la déception qui domine dans les rangs des responsables du CAP 2015, au vu du succès mitigé de leur manifestation. « Après les événements qui ont provoqué la chute de Blaise COMPAORE, on voulait surfer sur la vague et nous étions convaincus qu'une mobilisation de grande ampleur était réalisable. J'ai l'impression que seuls les plus déterminés étaient sortis ; les autres sans doute vaincus par la lassitude de ces marches sans résultats » confesse l'un d'eux. Il accuse cependant les ministres Yark Damehame et Gilbert Bawara, respectivement de la Sécurité et de l'Administration Territoriale d'avoir joué un rôle dans la démobilisation, en procédant à des intimidations.

Quoi qu'il en soit, c'est un cortège, plutôt clairsemé, loin des foules des années 90 et des éphémères et glorieuses premières heures du CST (Collectif Sauvons le Togo) qui s'est ébranlé depuis le rond point Gakpoto, avec plusieurs heures de retard sur le programme initial. A sa tête, tous les leaders du CAP 2015 : Jean-Pierre FABRE de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), Mme Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), Antoine FOLLY de l'Union des Démocrates Sociaux (UDS) Togo, Gerry TAMAA du Nouvel Engagement Togolais (NET), de Me Abi TCHESSA du Pacte Social pour le Renouveau (PSR) ou encore de Bassabi KAGBARA du Parti Démocratique pour le Progrès (PDP).



On notera l'absence remarquée d'Abass KABOUA, du Mouvement des Républicains Centristes (MRC), qui pour l'expliquer, fournira des informations comme toujours invérifiables et « hitchcockiennes ». De fait, le mot d'ordre était l'exigence de réformes, notamment la limitation du nombre de mandats et la mise hors jeu du président sortant Faure GNASSINGBE du prochain scrutin.

VIOLENCES :

Beaucoup d'inquiétudes planaient sur la manifestation du CAP 2015, d'autant plus ses responsables avaient décidé de passer outre l'interdiction décrétée par les ministres YARK et BAWARA de faire du Palais des Congrès, siège du Parlement, le point de chute de la marche. Elle a finalement dégénéré deux heures après qu'elle se soit ébranlée, lorsque la foule a

essayé de forcer le dispositif sécuritaire prévu pour faire appliquer l'interdiction et empêcher les manifestants d'accéder à l'Assemblée nationale. Au gaz lacrymogène et canons à eau des forces de l'ordre, ont répondu des jets de pierre et pneus brûlés. Les affrontements ont eu lieu une bonne partie de l'après-midi dans les quartiers environnants avant de se déporter dans des quartiers habituellement frondeurs comme Bè, où le calme ne reviendra qu'en début de soirée. Bilan : d'importants dégâts matériels et de nombreux blessés.

QUELLE SUITE ?

Des organisations proches du CAP 2015 et membres du CST ont également lancé un appel à manifester le 26 novembre, soutenu notamment par Jean-Pierre FABRE et Zeus AJAVON qui ont déclaré qu'ils continueraient à manifester tant que les réformes ne se feraient pas. Sauf qu'après

plusieurs centaines de marche en cinq (5) ans, le leader de l'ANC et ses amis ne peuvent se prévaloir d'aucun progrès à mettre à leur actif. Il n'y a pas un seul gain politique dont on peut les créditer du fait de leurs marches. Bien au contraire. A force, ils ont fini par banaliser une arme de pression qui a fait ses preuves par le passé à force de l'utiliser à tort et à travers, pour des mots d'ordre confus et incohérents, qui ont fini par laisser leurs militants, même les plus radicaux. De fait, on assiste à une démobilisation qui n'est démentie de façon cyclique que par des événements extérieurs dont ils n'ont d'ailleurs aucune prise. Comme c'est le cas de la « révolution burkinabé » qu'ils rêvent de reproduire ici, alors même que le contexte et la situation sont complètement différents.

La question qui revient sans cesse comme un boomerang à l'endroit de l'ex lieutenant de Gilchrist Olympio et de ses amis, anciens et nouveaux, à laquelle ils n'ont jamais su répondre est celle du coup d'après. Il est en effet curieux parce que fatalement stérile, de manifester, d'un lieu à un autre, et d'y revenir régulièrement comme si cela suffisait en lui-même à faire progresser les choses.

Ainsi, après le 21, le 28 et sans doute plusieurs jours avant les fêtes (parce que comme par hasard on ne manifeste pas ; la révolution est incompatible avec les festivités de Noël et du Nouvel An), et l'année prochaine, CAP 2015 et ses alliés marcheront pour les réformes. On peut d'ores et déjà tenir le pari que si les réformes ne sont pas faites, ils s'inscriront alors dans la dynamique de l'élection présidentielle et alors manifesteront pour dénoncer les conditions de son organisation. Puis marcheront de nouveau pour dénoncer leur défaite avant de laisser tomber ce mot d'ordre une fois qu'une nouvelle actualité ferait surface.

moov

Profitez d'une communication No Limit partout au Togo !



Chaque jour, nous travaillons sur notre réseau pour vous rapprocher un peu plus. Aujourd'hui présent à **100%** dans les préfectures et chefs-lieux de régions pour une couverture à **90%** de la population, nous continuons d'investir pour que l'ensemble de la population togolaise puisse bénéficier de la meilleure qualité d'écoute et des meilleures offres du marché.

Restez dans le moov pour une communication No Limit !



100% des chefs-lieux
de régions



100% des préfectures
couvertes



90% de la population
couverte



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

CAP 2015 : Les urnes ou la rue ?

✎ Ayi d'ALMEIDA

Porté sur les fonts baptismaux à la fin octobre, le regroupement dénommé « CAP 2015 » et qui comprend plusieurs partis politiques notamment, ANC, CDPA, MRC, NET, PDP, PSR, SANTE DU PEUPLE, UDS s'est déjà installé dans la contradiction, lui qui a été construit dans l'incohérence. A quelques mois de l'élection présidentielle, il va lui falloir choisir entre la rue ou les urnes.

On aurait pu penser que l'ANC et son leader Jean-Pierre FABRE ont su tirer les leçons de l'échec du CST (Collectif Sauvons le Togo) qui, en trois (3) ans n'a contribué en rien à l'évolution politique du Togo si ce n'est à multiplier les marches et à installer une confusion préjudiciable entre la société civile, les organisations des droits de l'homme et les partis politiques.

Quelques mois après sa création le jeune parti ANC né de la douloureuse scission avec l'UFC (Union des Forces de Changement) avait besoin de s'installer et d'asseoir une audience au-delà des traditionnels quartiers frondeurs de la capitale. Une campagne de sensibilisation et d'explications avait alors commencé, vite écourtée par l'entrée en scène du CST.

En y souscrivant, l'ANC avait pensé instrumentaliser ce collectif dirigé par quelqu'un de proche, Zeus AJAVON, et imposé son leadership sur l'opposition. Sauf que l'identité et l'image du parti se sont alors fondues dans celles du CST. Une situation fatalement

préjudiciable sur le plan électoral à toute formation, qui plus est, jeune. Au final, des scores pas à la hauteur des ambitions lors des législatives et surtout, pas une vraie implantation dans les hameaux du pays.

REPETITION :

C'est un peu la même erreur qui se répète et pour reprendre les mots d'un écrivain béninois sur l'inconséquence de l'opposition togolaise : « plus qu'un éternel recommencement, c'est une accablante habitude. » En effet, né pour porter à la magistrature suprême son candidat dans simplement quatre (4) mois, la première grande sortie du CAP 2015 fut une manifestation de rue. Tout comme la prochaine le sera probablement également.

La logique politique aurait voulu qu'un regroupement présenté par ses créateurs comme une alliance électorale, fasse d'abord une tournée de présentation de la coalition et de son candidat, s'inscrivant dans une sorte de pré campagne, qui permet une prise de contact

avec le terrain en attendant les joutes de la période électorale proprement dite. Le temps consacré à battre le pavé, c'est du temps perdu à ne pas s'occuper de ce qui est essentiel pour une alliance électorale : rencontrer les électeurs ; au vu surtout du nombre de mois qui nous séparent de la présidentielle. De fait, si la question des réformes était plus importante que celle de la candidature unique, il eût alors fallu faire comme le CARADDI : se battre d'abord pour les obtenir.

Car si elles sont réalisées, la candidature unique deviendrait alors caduque. Au surplus, généralement,



la désignation d'un candidat n'est que l'aboutissement d'un processus comprenant notamment le projet, la stratégie et les alliances. Au final, le candidat n'étant que celui incarnant le mieux cette triptyque. Curieusement, le CAP

2015 a choisi de faire les choses à l'envers. Pire, la plus part des partis le composant ont désigné monsieur FABRE sans une convention ou congrès de leur parti, soutenant une telle option.

Faure Gnassingbé au Ghana

Le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, était lundi dernier en visite d'Etat à Accra au Ghana pour trois jours.

Axée sur la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'énergie, de la sécurité et de la santé, cette visite a été meublée de plusieurs activités: dîner officiel entre le Président de République togolaise et son hôte John Dramani, dans



la soirée de lundi, suivi hier mardi d'un entretien tête à tête entre les deux hommes.

Les présidents Mahama et Gnassingbé ont ensuite procédé à l'inauguration du West Hills Mall, un centre commercial à Accra, ouvert au public en octobre dernier. Ils ont visité l'usine pharmaceutique Danadams spécialisée dans la fabrication des médicaments génériques et ont participé à l'inauguration du

centre Atta Mills pour le droit et la gouvernance, un département du Ghana Institute of Management and Public Administration (GIMPA) qui porte le nom de l'ancien président.

Les Chefs d'Etat ghanéen et togolais se sont également rendus au mémorial Kwame Nkrumah et ont posé la première pierre d'une interconnexion ferroviaire à Aflao au poste frontière entre le Togo et le Ghana.

AVIS DE DECES

- Togbui Odjima KALIPE III, Chef du Canton de Vogan
 - La famille AGBOH AHOUELETE
 - Veuve AGBOH Adakou Lucie née AMEGANVI-KANGNI
- Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



Mr AGBOH AHOUELETE Tossou Paul
Agent technique de santé à la retraite
Survenu le 12/11/2014 à Lomé

Programme des obsèques

- Mercredi 10 décembre 2014 à partir de 18 heures: Veillée de prières en l'église Sainte Marie Reine de Bè
- Jeudi 11 décembre 2014 à partir de 9 heures : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de la Plage.



Inceste:

✉ Franck NONNKPO
& Albert AGBEKO

Une pratique taboue bien présente dans la société togolaise

On estime à plus de 10 % les cas d'inceste au Togo. Et pourtant, ici comme ailleurs le sujet reste tabou: on en parle peu ou pas du tout. Les victimes sont sujettes à de l'angoisse mêlée d'une peur indicible; des séquelles qu'elles traînent toute leur vie.

Du latin *incestum* (souillure, rendre impur), l'inceste désigne une relation sexuelle entre membres de la même famille et soumise à un interdit.

Ce tabou, considéré par l'ethnologue Claude Lévi-Strauss comme universel et présent dans toute les sociétés, prend cependant différentes formes selon les formations sociales. Il régit la sexualité mais également les mécanismes de filiation et de mariage.

Selon Dr. Anahlu Kodjo, psychologue de la santé «Toute la difficulté réside dans la définition de ce que sont les parents trop proches, c'est-à-dire de la parenté, et il y a de grandes variations selon les sociétés et les époques, et selon les circonstances. Il y a une typologie de l'inceste fondée sur le discours social à propos du degré de proximité et le genre de parenté biologique, imaginaire et symbolique, discours social d'où découle le sentiment incestueux». Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de l'acte incestueux. Pour le sociologue John Minza, il peut être dû au fait qu'on n'a pas la qualité nécessaire pour conquérir un partenaire sexuel hors du cadre familial. Dans ces cas, explique le sociologue, on se rabat sur sa progéniture ou sur un membre de famille ou partageant le même lien de parenté sur qui on peut avoir une influence coercitive.

L'autre facteur qui expliquerait l'inceste, selon M. Minza, est le pouvoir de séduction entre les

deux acteurs qui n'arrivent pas à se contrôler.

L'acte peut être aussi causé par un traumatisme historique au sein de la famille : une mère qui fait l'amour avec son enfant juste parce qu'elle voit en lui son père etc., explique le sociologue.

«Pour certains c'est l'attraction, le charme; d'autres le font dans l'esprit de sauvegarder le patrimoine génétique (nous sommes meilleurs, nous voulons une race privilégiée) ou conserver leur fortune; d'autres encore pour des raisons occultes», ajoute pour sa part Dr. Anahlu

Un tabou universel

Dans toutes les sociétés et à toutes les époques, l'inceste est vu comme un acte ignoble et interdit.

Pour Dr. Anahlu: «L'inceste est souvent considéré comme criminel, tombant sous un interdit social et pénal et puni par la loi, surtout lorsqu'il est commis sur un mineur... Le caractère de cet interdit a considérablement varié selon les sociétés et les époques mais toujours a existé une loi structurante qui régit les unions entre les êtres».

Dans la Torah, la prohibition de l'inceste est longuement détaillée au chapitre 18 du Lévitique (parasha A'harei). «Nul de vous ne s'approchera de sa parente, pour découvrir sa nudité»; «Nul ne prendra femme, la femme de son père et ne soulè-

vera la couverture du lit du père», lit-on notamment.

L'inceste est traité dans le Talmud au même titre que l'idolâtrie et le meurtre.

Dans le droit canon, la prohibition de l'inceste s'étend à des degrés qu'il faut respecter : troisième degré inclus en ligne directe, jusqu'au deuxième en ligne collatérale. Les peines se diversifiaient allant, en cas d'inceste père et fille, mère et fils, jusqu'au supplice du feu. Pour le moins, le coupable était excommunié et dans l'incapacité de se marier. La peine capitale était aussi prononcée en cas d'inceste spirituel (entre un confesseur et sa pénitente) vu comme un sacrilège.

L'islam interdit en ligne directe le mariage entre ascendants et descendants indéfiniment. En ligne collatérale, l'interdiction touche les frères et sœurs, nièces et oncles, neveux et tantes. Néanmoins, le mariage est permis entre cousins. Le coran a décrit les femmes avec lesquelles le mariage est prohibé pour les musulmans, à la sourate An-nissaa (IV) verset 22-23 : «Vous sont interdites vos mères, filles, sœurs, tantes paternelles et tantes maternelles filles d'un frère et filles d'une sœur, mères qui vous ont allaités, sœurs de lait, mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage; si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part; les femmes de vos fils nés de vos utérus; de même que deux sœurs réunies – exception faite pour le passé. Car vraiment Dieu est pardonneur et Miséricordieux.»



Sur le plan scientifique, les relations incestueuses sont déconseillées car elles entraîneraient un danger biologique pour des individus appartenant à des familles présentant un risque d'expression de maladies génétiques.

Dans la tradition, l'inceste considéré comme un sacrilège et une souillure, est fortement prohibé, explique Togbui Dagan, Chef du quartier d'Adakpamé.

Pour le pasteur Edoh Komi, ceux qui commettent cet acte «n'ont pas leur place dans la société humaine mais parmi les animaux dans la brousse».

Une pratique bien présente dans la société togolaise

«Un homme habitant à Bassadi et dont je préfère taire le nom, a pris sa propre fille comme épouse et a eu des enfants avec elle, malgré le tollé que l'acte a suscité», raconte Togbui Dagan. Voilà un témoignage qui fait froid dans le dos et qui montre que l'acte incestueux est bien présent dans la société togolaise. Une enquête dans des centres de prise en charge psychologique de divers cas sociaux, nous a permis de nous rendre à cette évidence. Les témoignages sont horribles et choquent la sensibilité. Nous avons choisi de les restituer avec les prénoms des auteurs pour préserver leur identité.

Kofi... 35 ans, comptable dans une société de la place, avoue qu'il n'entretient pas de relation sexuelle avec les mineures mais seulement quand il s'agit de ses nièces et cousines.

Rose... 16 ans, élève en classe de 2nde et issue d'une famille monoparentale, en a fait les frais. Elle a réussi à briser le tabou

en octobre dernier. Elle raconte : «Au début, mon père a commencé par me choyer et j'ignorais que c'est dans l'intention d'abuser de moi. A un moment donné, il a poursuivi par des attouchements. Et finalement, il m'a proposé d'avoir des relations sexuelles avec lui. Suite à mon refus, il me harcelait et me battait. Pire, il tenait contre moi de faux témoignages à l'école et dans mon entourage. C'est alors que j'ai compris que je ne pourrais avoir la paix si je ne céda pas à ses avances. J'ai fini par coucher avec mon père. Malgré cela, il n'a pas voulu que j'entretienne des relations avec d'autres hommes. C'est ainsi qu'il a battu jusqu'à sang un de mes camarades. Comme il était militaire, je ne pouvais pas le dénoncer. Je voulais donc fuir la maison mais ayant découvert mon projet, il m'a reprise et les sévices corporels ont redoublé. Joëlle... 16 ans, élève en classe de 3^{ème}, est également issue d'une famille monoparentale. Suite à la rupture du lien de mariage entre sa mère et son père, ce dernier a commencé à coucher avec elle. Elle tomba enceinte et accoucha par césarienne. A la naissance de l'enfant, le grand-père, devenu père, refusa de reconnaître la paternité bien que la ressemblance était frappante. Cet enfant vit aujourd'hui avec le double rejet : du père et de la mère qui ne l'a pas désiré.

Il arrive parfois que l'acte incestueux prenne une tournure de pédophilie. C'est ce qu'a vécu la petite Rachel... à peine 6 ans. Sa mère raconte les faits: «Il y a quelques mois, quand je faisais la toilette intime à ma fille, je constatais qu'elle avait des écoulements vaginaux et ne faisait que pleurer. A l'hôpital, le docteur s'est indigné de ce qu'elle a

(Suite à la page 7)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**
Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**
Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Ne fermons pas les yeux...! **LE RISQUE EST RÉÉL**



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



MAGLO Komi « Nous recevons des encouragements qui nous motivent et qui nous permettent de continuer la marche »

Albert AGBEKO

Étudiant en sociologie, option santé et pratique sociale, MAGLO Komi est aujourd'hui un entrepreneur en devenir. Comme beaucoup de jeunes, il rêvait lui aussi d'emploi dans l'administration. Mais aujourd'hui vu le nombre de diplômés que déverse chaque année l'université sur le marché de l'emploi et vu les difficultés qu'éprouvent ces derniers à trouver un emploi, beaucoup de jeunes sont en train de revoir leur prétention. Aussi, Maglo, malgré ses études supérieures a-t-il accepté de retrousser les manches pour migrer vers une activité qui, aujourd'hui, n'est pas bien connue du public togolais : le batik; cette technique d'impression décorative sur un tissu -pagne africain- pour lui donner un aspect attrayant.

Avec un autre camarade et un styliste, ils se sont lancés dans cette activité qui aujourd'hui leur permet de subvenir à leurs besoins.

« Tout a commencé à l'université. Après les répétitions qui nous permettaient de subvenir à certaines dépenses liées à nos études, l'idée d'entrepreneuriat a totalement germé, il y a un an avec un camarade et un styliste avec qui nous sommes associés pour se lancer dans la formation du batik sur fonds propre », se souvient M. Maglo lorsque nous l'avons rencontré sur l'espace de la foire Adjafi. Au début, confie-t-il, ce n'était

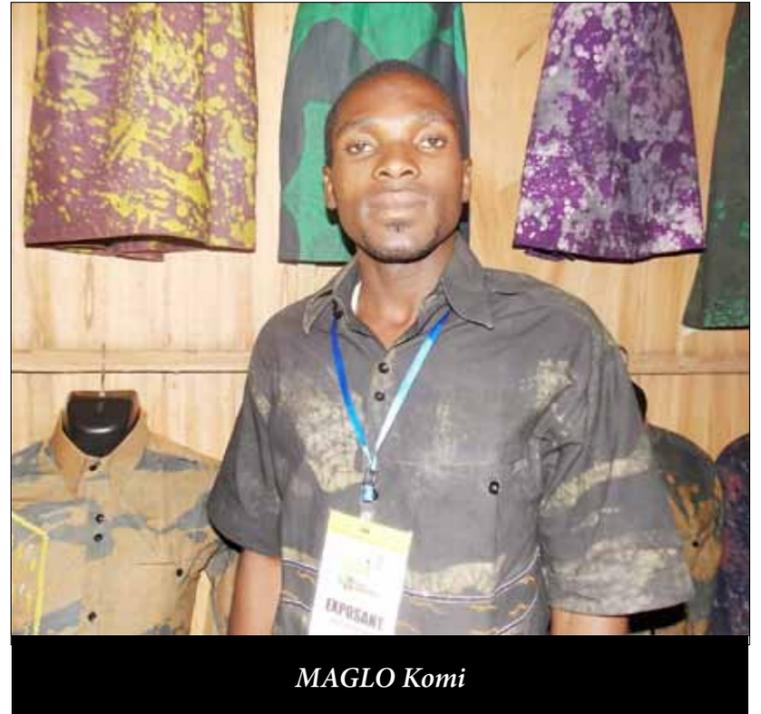
pas facile de joindre les études à cette activité mais comme c'est un défi qu'on s'est lancé, on a tout fait pour y parvenir.

Si aujourd'hui l'entreprise prospère sur fonds propre, les trois jeunes attendent le financement du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui leur ouvrira encore d'autres horizons. « Si on arrive à avoir accès au financement du FAIEJ, nous allons faire beaucoup de choses. Tout d'abord, on va avoir la matière première suffisante et on va essayer de créer un centre de production de ces batiks. Ensuite, on va recruter d'autres jeunes, les

former et les insérer eux aussi dans le tissu social », se met à rêver M. Maglo.

Comme pour toute jeune entreprise, les difficultés ne manquent pas. Elles sont surtout d'ordre financier. Ces difficultés, loin de désarmer le jeune entrepreneur, le ragaillardissent; à cela s'ajoutent des encouragements tout azimuts qui le stimulent à aller de l'avant. «

Nous recevons des encouragements parce que nos tissus, les batiks que nous produisons, c'est différent de ce qui est sur le marché. Certaines personnes nous demandent de leur personnaliser les tissus. C'est ça qui



MAGLO Komi

nous motive et qui nous permet de continuer la marche », déclare-t-il avant de poursuivre que sans ces signes d'encouragement, il devrait désister depuis surtout

qu'il n'a pas les moyens. En dehors de cette activité, M. Maglo travaille comme bénévole dans des ONG.

Inceste:

(Suite de la page 5)

été complètement déflorée. A la question de savoir qui en est le responsable, j'ai été scandalisée de constater qu'à chaque fois, elle indexe son père. Pire, elle prenait des positions anormales et avoue que c'est son père qui les lui fait prendre. Bien que mon mari refuse d'admettre les faits, aujourd'hui avec le recul, je me rends compte que le calvaire de ma fille a commencé un peu plus tôt. Puisque à peine 2 ans et demi, son père lui faisait des attouchements. Lorsque je l'avais surpris, naïve que j'étais, je pensais à un papa qui était en train de cajoler son enfant. Aujourd'hui je me rends compte qu'il a commencé par abuser de mon enfant depuis longtemps.

Conséquences et prise en charge

L'inceste est un acte hasardeux aux conséquences lourdes.

En effet, les unions consanguines augmentent le risque d'expression des gènes récessifs éventuellement présents dans le génotype. Aussi est-il médicalement considéré comme un danger parce que présentant un risque d'expression de maladies

génétiques.

Selon Dr. Anahlui, lorsque l'inceste est commis sur un mineur, il entrave son développement psychologique, psychoaffectif et psycho-sexuel; on parle alors de meurtre psychique.

L'enfant né de l'acte incestueux, «est déjà porteur d'un lourd fardeau: fruit de l'interdit, synonyme de malédiction, venu au monde sur la souffrance d'une autre personne; enfant rappelant l'immoralité des parents.», explique Dr; Anahlui. « Si l'enfant est désiré il sera vu comme un défi que les parents ont lancé à la société et il sera éduqué de manière spéciale et peut-être aura des difficultés à s'insérer dans la société qui interdit l'acte qui l'a fait venir au monde. S'il n'est pas désiré, il rappellera toujours l'acte prohibé des parents. Il est la preuve de la faute et de l'immoralité de ses géniteurs. Sa vie est synonyme du non oubli de l'acte. Au lieu que le temps aide à panser les plaies ou à oublier l'acte, la vie de l'enfant le renouvelle. La société risque d'être intolérante à son égard. L'enfant aura des souffrances intérieures et développer des troubles psychosomatiques», ajoute-t-il.



A part la victime, c'est toute la famille qui est touchée et au-delà toute la communauté, explique Dr. Anahlui. « L'interdiction de l'inceste protège la famille contre une autodestruction. Le père qui a pour rival son fils, si la mère est l'objet convoité, le plus fort élimine l'autre. Alors il n'y aura peut-être plus de grand père ou de petit fils, donc l'extinction de la race humaine. La famille est la première cellule de socialisation. Et si dans cette dernière il y a des guerres, elle va se fragiliser», souligne-t-il.

Pour Togbui Dagban, l'inceste aboutit à des maladies d'ordre mystique dont le symptôme est souvent le hoquet. Ce mal, explique-t-il, survient également en cas d'infidélité de la femme

dans le couple.

Il est rare que les victimes, généralement des jeunes filles, portent plainte. Celles qui y songent finissent généralement par céder aux fortes pressions qu'exerce leur famille pour les en dissuader. Malgré cela, la famille les considère comme responsables de leur situation. Elles vivent alors avec la culpabilité et la dépression qui les conduisent parfois à la tentative de suicide.

Cependant, quelques une plus courageuses, ou n'ayant aucune autre issue, se déclarent. Dans ce cas, elles sont prises en charge et suivies. «Lorsqu'elles nous viennent nous nous entretenons avec elles et faisons ce que

nous appelons le counselling avec elles. C'est un peu difficile pour ces filles de vivre ces situations; elles en sont même traumatisées», explique Mme Chimène Birrégah, assistance sociale, au Centre Kékéli, spécialisé dans la protection de l'enfance. «Après l'entretien, nous prenons en charge les victimes, mais au préalable nous essayons de les mettre en sécurité en les retirant du milieu familial. Ensuite, nous faisons une prise en charge globale: médicale, psychologique et sociale et enfin on procède à leur réinsertion pour qu'elles puissent poursuivre les études ou l'apprentissage», poursuit Mme Birrégah. «Notre seule préoccupation est de faire en sorte que les parents comprennent que ma fille c'est ma fille et que ma sœur c'est ma sœur pour ne plus les confondre à leur partenaire», conclut-elle.

Pour Dr. Anahlui, la prise en charge des victimes de l'inceste consiste à chercher la motivation cachée de l'acte et à faire un travail de réparation si nécessaire.

L'acte incestueux est préjudiciable pour les fondements de la structure familiale. Il doit être à tout prix évité et combattu.

Entrepreneuriat féminin : 105 femmes de la Kara ont été formées

Du 19 au 21 novembre 2014, 105 femmes issues de 35 groupements féminins de la région de la Kara, ont été formées en entrepreneuriat, plus précisément en gestion et technologie de base en matière de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

La formation visait à répondre aux défis majeurs auxquels sont confrontés les groupements de femmes dans la gestion de leurs activités de transformation et de commercialisation de produits agricoles. Elle a permis aux participantes de se familiariser avec les technologies et techniques de transformation, de renforcer leurs capacités en marketing,

d'avoir plus d'informations sur les opportunités offertes par les projets de l'Etat dans le secteur agricole.

Organisée par le ministère en charge de la Promotion de la Femme en collaboration avec les ministères chargés du Développement à la Base, et de l'Agriculture, avec l'appui financier du PNUD et le soutien technique de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), cette formation marque le lancement d'une série qui doit s'étaler sur les cinq régions économiques du Togo, en faveur des groupements féminins et mixtes; ceci dans le cadre du programme

national de l'entrepreneuriat féminin inclusif élaboré par le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

« En investissant davantage de ressources en faveur des femmes, nous augmentons leurs capacités à mieux s'occuper de leurs familles et à mieux contribuer au développement de leur communauté », a indiqué Mme Ekoué Dédé, ministre en charge de la promotion de la femme, représentée à l'ouverture de la rencontre par M. Stanislals Bileba, Secrétaire général dudit ministère.

Au Togo, les femmes représentent plus de la moitié de



Les participants posant avec les officiels

la population, soit 51,4%, et assurent entre 60 et 80% de la production alimentaire.

Eau et Assainissement: La TdE et la SP-EAU, les nouveaux acteurs du secteur

✎ Raphael DJAMESSI

Améliorer l'approvisionnement en eau potable aux populations togolaises; tel est selon le Ministre de l'Équipement Rural M. Bisoune Nabagou, l'objectif du gouvernement togolais à travers la signature, le jeudi 20 novembre, de deux contrats entre l'Etat et la Société de Patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU) d'une part et entre l'Etat, la SPEAU et la Togolaise des Eaux (TdE) d'autre part, en présence du ministre de l'Économie et des Finances Adji Othè Ayassor.

Ces contrats qui sont l'aboutissement d'un long processus engagé depuis 1996 dans le cadre de la réforme du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement domestiques, devront désormais conférer un cadre juridique et institutionnel approprié permettant aux différents acteurs l'Etat, la SP-EAU et la TdE d'améliorer la gouvernance et la qualité des services d'eau et d'assainissement, conformément à leurs obligations respectives.

Le premier est un contrat de concession par lequel l'Etat confie à la SPEAU, le développement, la recherche de financement et le service de la dette dans le sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques



Les ministres en charge de l'équipement rural et de l'économie échangeant les contrats

en milieu urbain et semi urbain au Togo, ce pour une durée de trente (30) ans. Le défi principal pour la SP-EAU, selon le ministre de l'équipement rural, c'est de mobiliser des financements pour le développement du sous secteur.

Quand au second, c'est un contrat d'affermage entre l'Etat, la SP-EAU et la TdE par lequel l'Etat confie à la TdE l'exploitation du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement collectif des eaux usées en milieu urbain et semi-urbain pour une durée de dix (10) ans.

« Le souci du gouvernement par la si-

gnature de ses contrats est d'impulser un nouvel élan à ce secteur. Chaque acteur sait désormais quel rôle est le sien car cette signature met chaque société dans ses fonctions qui sont par ailleurs complémentaires. La SP-EAU doit désormais protéger, préserver et chercher des financements pour investir d'avantage dans les infrastructures; et la TdE, elle autre, n'a plus en charge que l'exploitation des infrastructures que la SPEAU mettra à sa disposition. Ceci permettra de répondre efficacement aux sollicitudes des populations en matière d'eau potable » a estimé le ministre le l'équipement rural

avant d'indiquer que le non respect des engagements ou obligations de l'un ou de l'autre donne lieu à des pénalités prévues dans les clauses des contrats.

L'accès aux infrastructures d'eau potable sur toute l'étendue du territoire est estimé à 44%; quand au taux d'assainissement des eaux usées domestiques il est estimé à 10%. La séparation des tâches aux différents acteurs qui sont désormais la TdE et la SP-EAU devra permettre, selon le Ministre de l'équipement rural, d'améliorer dans les années à venir ses statistiques.

«Femme Leader», désormais partenaire «exclusif» avec l'IAEC

✎ R. D

Une femme leader c'est aussi une femme instruite. C'est conscient de ce fait que le Comité Femme Leader a signé le mercredi 19 novembre, un accord de « partenariat exclusif » avec l'Institut Africain d'Administration et d'Études Commerciales (IAEC), une Université privée du Togo.

Ce partenariat, initié par la lauréate 2010 du trophée « Femme leader » Mme Françoise KADJAKA, va permettre à une vingtaine de jeunes filles nécessaires ayant réussi au baccalauréat, dont dix de Lomé et dix de l'intérieur du pays, de bénéficier des bourses d'études pouvant leur permettre de s'inscrire cette année à l'Université privée IAEC.

Cette initiative, pour M. Zavier BALOUKI Président du Comité National Femme Leader, rentre dans le cadre de la promotion de l'excellence et du leadership féminin et a pour objectif d'encourager la jeune fille aux études supérieures au Togo en offrant une opportunité d'étude aux plus nécessaires mais aussi aux plus méritantes.

Quatre bourses d'un montant

total d'environ 5 millions de F CFA seront donc octroyées par le comité chaque année, selon les termes du partenariat, dont deux bourses entières de premier cycle (BTS), une bourse entière de deuxième cycle (Licence) et une bourse entière de troisième cycle (Master).

Par ailleurs, en marge de ce contrat, le Comité National Femme Leader offre annuellement des frais de scolarité universitaires (Université de Lomé et Université de Kara) à des jeunes bacheliers et étudiantes qui en font la demande.



Echange de documents

TOYOTA

=

100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR

+

100%

PIÈCES D'ORIGINE



DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

Adoption d'enfant au Togo: Vers une amélioration des procédures

Permettre au Togo de disposer d'une feuille de route visant l'amélioration de l'adoption pour un raffermissement du droit de chaque enfant togolais à une famille, c'est l'objectif d'un forum organisé à Lomé les 18, 19, et 20 novembre derniers par le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Placée sous le thème « Adoption des enfants au Togo: forces, faiblesses et perspectives », cette rencontre réunit plusieurs acteurs impliqués dans la question de l'adoption d'enfant au Togo ainsi que des partenaires internationaux et des représentants des organismes étrangers agréés pour l'adoption des enfants venus de la France, d'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie.

Les différents acteurs ont eu, durant les trois jours du forum, à passer en revue le système national d'adoption, analyser ses forces et faiblesses en vue de proposer une feuille de route vers l'amélioration de la procédure au Togo. En effet, si au Comité National d'Adoption d'Enfant au Togo (CNAET) on reconnaît que le processus d'adoption garantit la sécurité de l'enfant, il est cependant à noter qu'il est confronté à un problème de délai raisonnable.

« Il faut environ 9 mois pour adopter un enfant au Togo pour un coût total de 280.000 pour les nationaux et 580.000 pour les étrangers », explique Mme Kama-Djonna Akoura, Secrétaire Permanente du Comité National d'Adoption d'Enfant au Togo (CNAET).

Conséquence de ce délai visiblement long, les centres d'accueil, les orphelinats et pouponnières regorgent d'enfants sans familles

alors que les demandes d'adoption nationales et internationales augmentent sans cesse, avec une longue durée d'attente des familles et des enfants.

« Nous ne pourrions rester longtemps indifférents à cette situation désastreuse pour les enfants sans familles », a déclaré Mme Ekoué Dédé Ahoéfa, ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, « car le meilleur milieu d'épanouissement d'un enfant



Mme EKOUE Dédé

n'est nullement un centre d'accueil mais une cellule familiale permanente », a-t-elle indiqué. Ce forum s'inscrit donc dans la logique d'une amélioration continue du système de protection et

de promotion des enfants togolais. On estime à environ 300 le nombre d'enfants adoptés au Togo et à l'étranger depuis 2009.

Journée mondiale des toilettes: Les journalistes togolais formés à l'éradication de la défécation à l'air libre

Rôle des médias pour la fin de la défécation à l'air libre au Togo ; en prélude à la journée mondiale des toilettes célébrée chaque 19 novembre, c'est sous ce thème que la presse a été formée le 18 novembre dernier à Lomé. L'initiative est de l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA) en partenariat avec le Conseil de Concertation pour l'Assainissement de Base au Togo (CCABT). Elle est basée sur l'enquête MICS 4 réalisée en 2010. Selon ce rapport, plus de 60% de la population togolaise défèque à l'air libre, puisque ne disposant pas de latrines dans leurs ménages.

Au cours de l'atelier, les participants ont été entretenus sur deux principaux sous thèmes : l'état de la défécation à l'air libre et les conséquences y afférant, et les approches de solutions pour l'éradication du phénomène.

Relevant le fait que la défécation à l'air libre est un problème crucial dans notre pays, les orateurs ont tour à tour exhorté les journalistes à jouer pleinement leur rôle, en sensibilisant les populations. « Au lieu de faire de ce sujet un tabou, il faut plutôt le mettre sur la place publique pour que les journalistes puissent en parler et conscientiser toute l'opinion na-

tionale. A partir de cet instant, ce sujet peut devenir sans tabou », a déclaré François Koami Amégnon, président d'AMEA.

Pour sa part, Espoir Komivi Datchidi, Conseiller en Santé et Nutrition à l'ONG BORNFONDEN, a rappelé que l'assainissement relève du ministère de la Santé, précisément de la Division de l'Assainissement et de l'Hygiène du Milieu. C'est donc dans ce cadre que l'Etat et ses partenaires entendent s'associer à cette lutte. Conformément à la stratégie d'hygiène et d'assainissement couvrant la période de 2011 à 2015, un minimum de 433 000

latrines doivent être construites. Malheureusement, au bout de trois (3) années, le Togo n'a pu réaliser que 20 395 latrines, soit un taux de 4,17%.

Alors que les Nations Unies ont retenu « Egalité et dignité » comme thème pour cette édition de la journée mondiale des toilettes, au plan national, le thème choisi est: « J'utilise ma latrine, donc je ne mange pas de caca ». Ce thème illustre parfaitement les réalités que vivent les populations. Selon un exposé des experts sur le cycle de consommation des matières fécales, les mouches jouent le rôle essentiel (transporteur) entre les lieux de défécation et les ménages.



Les participants à la rencontre

La rencontre a été marquée par une visite sur les sites de défécation à l'air libre de Gbadago, de Bé-kpota et de Hanoukopé pour constater le phénomène ainsi que ses conséquences.

Rappelons qu'au Togo, 12% de la population rurale et 75% en milieu urbain disposent de couverture en ouvrages d'assainisse-

ment de base, ce qui équivaut au total à 39% sur le plan national. En conclusion, le Togo ne pourra pas atteindre en 2015 l'objectif du Millénaire pour le Développement en la matière, qui recommande un taux de couverture en ouvrages d'assainissement de 55%.

**Vous avez besoin
d'un chauffeur ?**

Choisissez



APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

Mesurer les performances, élaborer de nouvelles stratégies:

✎ Essénam KAGLAN

L'équipe régionale de management de l'UNFPA en séance d'autocritique

Du 11 au 13 novembre dernier, le Togo a accueilli une réunion de l'équipe régionale de management pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population). L'objectif de cette rencontre était d'identifier les nouveaux défis de l'organisation ainsi que les meilleures stratégies de riposte.

Pour les responsables, l'organisation de cette rencontre obéit à une tradition. « Deux fois par an, nous réunissons tous les représentants résidents pour qu'on discute ensemble de la mise en œuvre de nos programmes, revoir l'approche que nous avons avec la population », a indiqué M. Benoît Kalasa, Directeur Régional de l'UNFPA. Mais, au delà de l'aspect coutumier de la rencontre, les organisateurs étaient en attente de résultats. « Il s'agit surtout pour nous, de mesurer notre performance et mettre en place un mécanisme pour prendre en compte les évolutions qui apparaissent dans la région, des changements dans l'environnement politique et sécuritaire », a ajouté

M. Kalasa.

Au cours des travaux, plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour. Les participants des 23 pays que couvre l'UNFPA ont revisité les stratégies de l'organisation tout en prenant en considération l'environnement changeant sur fond de crise humanitaire et de conflits émergents. Il s'agit notamment de l'épidémie du virus Ebola, des conflits au nord du Nigeria et en Centrafrique...

Dans le souci de rester pertinent, malgré les difficiles moments que traversent les pays, l'UNFPA compte également améliorer la gestion interne de ses bureaux afin de rendre plus productif le potentiel

de son staff dans la délivrance du programme aux populations.

L'avenir de chaque pays dépend de la stabilité socio-économique et politique qui prévaut dans les autres pays de la sous-région. Pour cette raison, l'organisation compte renforcer dans les prochains jours sa collaboration avec les gouvernants pour l'atteinte des objectifs. Particulièrement pour le Togo, l'UNFPA programme d'accompagner le nouveau coordonnateur de lutte contre l'épidémie du virus Ebola, le Président Faure GNASSINGBE. « Nous avons salué la désignation du Président de la République comme coordonnateur de lutte contre la maladie. Nous sommes



Photo de Famille

en train de voir comment l'accompagner dans cet exercice pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle de coordonnateur », a affirmé M. Kalasa. En outre, les agents de l'organisation comptent établir des plans de contingence dans tous les

pays de la région afin de maîtriser chaque cas de l'épidémie. Notons que tous les vingt trois pays africains que compte l'UNFPA étaient représentés à la rencontre.

25^e anniversaire de la CDE: ✎ Franck NONNKPO

Des enfants hospitalisés au CHU S.O et au CHR -Bè reçoivent des cadeaux

1 47 enfants hospitalisés au CHU Sylvanus Olympio et 39 au CHR-Bè, ont reçu le 20 novembre dernier, des lots de cadeaux composés de jouets, de livres et autres kits pour enfants. Ce don leur a été remis par le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation en partenariat avec l'ONG Opération Enfant de Noël Togo dans le cadre du projet Samaritan's Purse-USA, et en collaboration avec le ministère de la Santé. Le geste s'inscrit dans le cadre de la célébration du 25^e anniversaire de la Convention relative aux Droits des Enfants (CDE).

Pour Mme Ekoué Dédé Ahoéfa, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, cette action a pour objectif d'apporter un réconfort aux enfants malades et leur témoigner ainsi le soutien du gouvernement. Elle vise par ailleurs, selon la ministre, à renouveler le fort engagement du Président de la République et du gouvernement togolais pour un raffermissement du droit de chaque enfant à l'amélioration de sa santé et de ses conditions de vie.

Pour sa part, Mme Afi Tsogbé, Coordinatrice de l'Enfant Noël Togo, a expliqué qu'en s'associant au ministère en charge



Mme Ekoué Dédé remettant un kit à un enfant

de l'Action sociale pour ce geste, l'ONG veut d'une part, encourager les enfants malades, d'autre part, témoigner sa disponibilité à soutenir le gouvernement dans ses efforts pour la protection et la promotion des enfants.

Depuis la ratification, le 1^{er} août 1990 de la CDE

par le Togo, des progrès notables ont été enregistrés par le pays en matière de protection et de promotion des enfants. Comme exemples, avec le

code de l'Enfant, le pays dispose d'un document unique et arrimé aux textes internationaux en matière de protection de l'enfant; on note également des avancées significatives dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition des enfants.

25 ans après la CDE: ✎ Albert AGBEKO

Les acteurs de la protection des droits des enfants dressent le bilan

Le 20 novembre 1989, les Nations unies adoptaient la Convention relative aux Droits de l'enfant (CDE). 25 ans après qu'est-ce qui a été fait au Togo ? Quels sont les acquis de cette adoption au plan national ? Qu'est-ce qui reste à faire ? C'est sur ces sujets que les acteurs du Réseau des Organisations de lutte contre la maltraitance, les abus et l'exploitation sexuelle et économique des enfants (ROMAESE) et leurs partenaires ont planché au cours d'une journée porte ouverte à Lomé.

L'objectif de la rencontre est de renforcer les actions en synergie des participants en suscitant une prise de conscience collective sur les violences envers les enfants.

Au Togo, malgré que le gouvernement ait ratifié cette Convention, la situation des enfants est alarmante. Pour preuve selon, une étude menée par l'ONG BorneFonden, cette étude a montré que 42,6% des filles souffrent de la violence verbale et 21,6% de la violence sexuelle contre 17,6% victimes de châtiments corporels.

En outre, 45,8% des garçons sont victimes de violence verbale et 31,9% des châtiments corporels.

Pour Yao DOGBE, le Coordonateur du ROMAESE, la convention relative aux droits de l'enfant est un texte fondamental dans la protection des enfants. Aujourd'hui cette journée est une occasion pour nous de faire le point de la situation parce que chaque organisation travaillait dans son camp, nous



Yao Dogbe, lors du panel

voulons être ensemble en ce jour important pour partager nos expériences et voir par où il faut recommencer la lutte pour que les enfants puissent être vraiment être protégés de la violence.

Notons que le Togo a ratifié la Convention relative aux Droits de l'enfant, la charte africaine des droits et bien-être de l'enfant. Au plan national, des mesures juridiques de protection des droits de l'enfant notamment à travers le code l'enfant, ont été prises.

Avez-vous déjà payé votre facture téléphonique ?



Les bons comptes font les bons amis.

- TOGO TELECOM procédera désormais à la **mise en réception automatique** de services des lignes ayant une facture impayée échue **05 jours après la date d'échéance** ;
- **Une suspension des services** s'effectuera par le même processus automatisé, à la date d'échéance de la deuxième facture impayée si la première n'est pas entièrement réglée ;
- Le cas échéant, TOGO TELECOM sera dans l'obligation d'ordonner **l'arrêt automatique** de la facturation sur les lignes à la date d'échéance de la **4^e facture** impayée avec résiliation automatique du numéro de téléphone et reprise des ressources pour les attribuer aux clients qui en ont besoin.



A la pointe de la qualité et de l'excellence: ESAM récompense ses meilleurs étudiants

✎ Raphael DJAMESSI

A travers une cérémonie de remise de diplôme et de prix, tenue dans ses locaux le samedi 22 novembre dernier, l'Ecole Supérieure d'Audit et de Management (ESAM) a honoré ses meilleurs étudiants. Cette cérémonie a connu la présence des parents d'étudiants et des invités, aux rangs desquels, des opérateurs économiques de la place. Elle a été une occasion pour les responsables de l'ESAM de présenter ladite école et sa vision au public.

Ils étaient au total soixante-cinq (65) à décrocher leur Licence en Diplôme de Gestion et de Comptabilité (DCG) et environ une cinquantaine à être primés dans les différentes unités d'enseignement lors de cette cérémonie, empreinte d'émotions et de solennité. A travers cet honneur public rendu aux meilleurs étudiants, les responsables de l'école entendent galvaniser les autres et les encourager à pousser loin leurs limites.

« Nous voyons en cette remise de diplômes et de prix aux meilleurs étudiants dans chaque matière, une manière de booster les autres pour pouvoir donner le meilleur de leurs potentialités afin de mériter, eux aussi, cet honneur public », a expliqué, à cet effet, M. Roger MIFETOU, Directeur Général de l'ESAM.

Parmi les récipiendaires, figure le premier expert comptable formé par l'école depuis sa création, M. Elom AKPONDEOU, qui a fait tout son parcours à l'ESAM et qui n'a pas caché sa joie et sa reconnaissance envers l'école qui l'a formé.

« C'est un grand honneur pour moi d'obtenir ce diplôme qui couronne 8 ans d'efforts(...). Mon parcours de la Licence DGC, au diplôme d'expertise comptable en passant par le Master DSGC, je le

dois à l'ESAM et surtout à son Directeur », a-t-il déclaré.

Acteur important de la formation à l'ESAM, le Président du Programme LMD en Comptabilité et Gestion, le Professeur émérite Alain BURLEAU, a convié l'ensemble des récipiendaires à se montrer dignes de leur diplôme. « Soyez fiers de votre diplôme(...) mais au delà de cette fierté sachez que vous êtes investis individuellement du devoir d'être digne de ce diplôme toute votre vie professionnelle », leur a-t-il lancé.

ESAM, une école soutenue par un carré de valeurs et une passion de l'excellence

Des valeurs éthiques et le culte de l'excellence, c'est en ces mots qu'on peut résumer, selon M. Roger MIFETOU, la formation à l'ESAM. Au delà d'une simple formation professionnelle, la formation à l'ESAM, à en croire M. Roger MIFETOU, est basée sur quatre valeurs morales qui sont le respect de soi, le respect d'autrui, le respect de la chose d'autrui et la responsabilité; des valeurs qui concourent à « fabriquer des solutionneurs, des êtres épanouis qui peuvent répondre aux exigences actuelles des entreprises et s'adapter aux réalités de la vie professionnelle », a expliqué M. MIFETOU. Ces

valeurs éthiques sont inculquées régulièrement aux étudiants à travers des conférences et séminaires sur le développement personnel, le leadership, la méthodologie de travail...

Le culte de l'excellence, lui, est contenu dans le slogan de l'école qui est « la passion de l'excellence ». Cette passion répond, selon le Directeur Général, à la vision de l'école, celle de former des cadres compétitifs aussi bien au niveau national qu'international, des cadres qui puissent compétir au niveau mondial. « Nous formons d'abord pour l'international et ensuite pour le Togo car nous estimons que si vous êtes compétitifs à l'international vous l'êtes forcément au Togo », a-t-il souligné. Cette excellence, a-t-il poursuivi, c'est par la rigueur et la discipline qu'elle est inculquée aux étudiants. « Elle est d'ailleurs reconnue par tous nos partenaires et même certaines sociétés de place. Je pus même vous dire qu'à ce jour, tous les étudiants qui sortent de chez nous trouvent forcément un emploi, car plus que des employés ce sont des collaborateurs que nous mettons à disposition des entreprises pour les aider dans leur développement », a-t-il ajouté.

« Faire autrement », le principal fac-



Photo de famille des récipiendaires

teur de réussite de l'ESAM

Sa réussite, ESAM la doit, selon M. MIFETOU, « à son désir de faire la formation autrement ».

« Nous faisons la formation différemment à l'ESAM. Bien que tous nos professeurs enseignent à l'Université de Lomé et de Kara, tous sont toujours surpris de la méthode et de la manière d'enseigner que nous exigeons d'eux à l'ESAM et je pense que c'est cette méthode qui est principalement notre facteur de réussite », s'est-il félicité. Pour lui, réussir suppose se départir de la méthode d'enseignement classique, s'inspirer de ce qui se fait de mieux ailleurs et s'y adapter

car le marché visé est un marché mondial. C'est donc sur un programme international que sont délivrés tous les diplômes de l'ESAM, ce qui permet à un étudiant qui veut aller finir son parcours dans un autre pays d'intégrer les universités de son choix sans avoir à subir une seule épreuve.

L'Ecole Supérieure d'Audit et de Management existe au Togo depuis une dizaine d'années et est partenaire de près de quatre-vingt (80) centres de formation en Audit et Management dans le monde entier dont le CNAM INTEC, l'Université de Paris I.

Cour d'Arbitrage du Togo

Des auxiliaires de justice formés sur la médiation commerciale

Fin le 19 novembre 2014 au Centre de formation des professions de justice à Lomé d'un séminaire de formation sur « la médiation commerciale ». La rencontre qui a duré trois jours a permis le renforcement des capacités des participants sur des notions comme : la médiation et les autres modes de règlements des conflits, le médiateur et les six étapes incontournables de la médiation, la gestion des apartés, les outils de communication au service du médiateur... Une vingtaine de magistrats, d'avocats, et de juristes ont pris part à cette formation dirigée par Me Marie-Pascale Kouassi Loukou, avocat au barreau d'Abidjan et médiatrice près de la Cour arbitrale d'Abidjan.

Le Togo s'est engagé sur la voie des réformes économiques ce qui se manifeste par un taux de croissance du PIB de 5,4% en 2013 et par la nette progression du pays qui se classe comme second pays réformateur de la zone UEMOA dans le rapport Doing business 2015. Pour consolider ces avancées, le Togo se doit d'offrir aux opérateurs économiques nationaux et investisseurs étrangers un cadre adéquat pour le règlement des litiges et mettre à leur disposition modes alternatifs de règlements de litiges.

C'est dans ce sens que s'inscrit cette

formation organisée par la Cour d'Arbitrage du Togo. Il s'agit pour la CATO de communiquer, de vulgariser les actions de cette Cour pour la sécurisation des affaires, pour désengorger les tribunaux. Pour le président du Conseil d'administration de la CATO, M. Kwassi José Symenouh « la CATO a pour finalité de rassurer l'investissement privé étranger (...) pour la sécurisation des affaires, pour désengorger les tribunaux. Apprendre aux gens qu'entre opérateurs économiques on peut faire une entente plus tôt que de porter les affaires devant les tri-

bunaux pour arriver à une solution acceptable à tous. La CATO sécurise les affaires, permet aux opérateurs économiques d'aller plus vite plutôt que de porter les affaires devant les tribunaux car un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ». S'adressant aux participants, le président de la Cour a déclaré que leur présence traduit la détermination de la Cour à promouvoir non seulement l'arbitrage mais aussi d'autres modes alternatifs de règlement des différends tels la médiation ou la conciliation.

La médiation fait partie aujourd'hui



Table d'honneur

des modes alternatifs de règlements des différends. Elle a occupé une place de la plus haute importance dans les relations entre les Etats. Elle est un processus à l'instar du processus judiciaire, un processus confi-

dentiel de résolution des conflits dans lequel une personne tierce, neutre facilite, structure, coordonne les négociations des parties en conflit en vue d'aboutir à une solution à l'amiable.

Vieilles gloires du sport togolais:

✎ Kossi THEMANOU

EKOE Folly Zambla alias "Togo route": «Tandis que l'Afrique admirait le footballeur que j'étais, certains Togolais m'escroquaient tranquillement»

Beaucoup d'anciens joueurs togolais ont encore aujourd'hui une renommée incontestable. Le simple fait d'évoquer des noms comme TOMMY Sylvestre, DENKE Oiseau, HOUNKANLI Dosseh, Alassane NASSIROU, Abdoulaye YAKOUBOU ou encore EKOE Folly, provoque des réactions nostalgiques. Pourtant, la plupart d'entre eux vivent une retraite misérable. Parmi ceux-ci, EKOE Folly Zambla. Fossoyeur au cimetière de Bé-kpota, il n'était pourtant pas destiné à cette fin. Le défenseur et capitaine de Gomido de Kpalimé, d'ASFOSA de Lomé puis du Onze national du Togo, EKOE Folly a été un footballeur de référence des années 70 et 80. Il s'est imposé par la rigueur et l'efficacité de son jeu, mais aussi par sa qualité de meneur d'homme.

Le Géant de 1m89 est respecté pour sa maîtrise du poste de stoppeur tant au sein de la sélection nationale que dans le championnat togolais. Mais, l'homme a surtout, durant sa carrière, pratiqué un football rigoureux et discipliné. «C'est après avoir suivi plusieurs fois ses matchs en sélection, puis celui de la finale de la coupe du 13 janvier 1982, que son excellence Gnassingbé Eyadéma, président de la république d'alors, lui a attribué un surnom », nous a confié un ancien dirigeant d'ASFOSA. «Une fois arrivé à son niveau dans les tribunes pour recevoir la médaille, le Chef de l'Etat m'a dit : "Toi, on doit t'appeler Zambla ou Togo route"», nous rapporte l'intéressé. Le surnom «Togo route», en comparaison avec un camion remorque, traduit le gabarit et la vitesse du joueur qui balaie tout sur son passage.

Fils d'Ablavi ANTHONY et d'EKOE Koévi, né le 09 décembre 1956 à Kpalimé, Folly interrompt ses études en classe de 5ème pour se lancer dans la maçonnerie. Avant même de finir son apprentissage, il devient à 18ans, sociétaire et capitaine de Gomido de Kpalimé en 1974.

Le transfert qui booste une carrière qui deviendra enviable

Les responsables de l'Association Sportive de la Forêt Sacrée (ASFOSA) ne se sont pas trompés de cible en l'enrôlant dans leur effectif. Tout a commencé par un match amical entre l'Etoile

Filante de Lomé et Gomido de Kpalimé. Une rencontre au cours de laquelle EKOE Folly impressionnera tout le public sportif de Lomé. Quelques heures après le retour des joueurs de Gomido au bercail, des émissaires du club de Bé furent dépêchés dans le Kloto pour le recrutement de ce géant qui venait de faire sensation au stade Oscar Anthony. « J'étais sur un chantier de construction en 1976, quand les sieurs AGBOLI, AKLASSOU chef canton de Bé et un certain PEDRO sont venus à ma recherche. Les formalités ont été très rapides et j'ai rejoint le club de Bé. C'était mon vrai début », se souvient le monument. Quelques mois après son arrivée à Lomé, Folly se verra confier à nouveau le brassard de capitaine. Les événements heureux s'enchaînent pour Zambla.

La confirmation

Il sera convoqué pour sa première sélection en équipe nationale en 1978 et y servira six (6) années durant. Il décrochera plusieurs titres de vainqueur de la coupe du 13janvier avec ASFOSA (1981-1982-1983). En représentant le pays aux compétitions sous-régionales (UEFOA, Zone 3 et la CAN), Ekoe Folly rentre dans la cour des grands. Dans son palmarès, l'ex-joueur de Gomido peut se féliciter d'avoir croisé les crampons avec des grands noms du football continental dont Stéphan KESHY du Nigéria, ABEDI Pélé du Ghana et l'ancien international sénégalais Jules BO-

CANDE. « Je me souviens d'un grand match, d'une immense admiration quand on évoque EKOE Folly. A l'époque, ce joueur pourtant amateur n'avait rien à m'envier. Je jouais pour Nigeria New Bank Club dans les années 1980 quand nous avons joué contre ASFOSA dont il était le capitaine. Sincèrement, je suis triste quand je vois l'homme aujourd'hui. Le Togo est presque ingrat envers ses sportifs», a regretté KESHY en 2005 durant son séjour à Lomé. Cependant, le plus grand fan du défenseur togolais fut un autre adversaire qu'il a marqué lors d'un match Togo-Sénégal. Le meilleur buteur du Championnat de France de première division à l'issue de la saison 1985-1986, Jules BOCANDE tombe alors amoureux du talent du Togolais.

Destin malheureux ou sabotage d'un talent?

De cette rencontre, l'ancien attaquant du FC Metz et du RC Lens a pris à bras le corps la réussite de la carrière de son aîné Folly. Malheureusement, les intentions du Sénégalais envers le capitaine d'ASFOSA ne seront jamais concrétisées. Pour cause, certains dirigeants du football togolais n'ont pas été favorables à l'émergence du jeune.

« Aux invitations, une de Bayern de Munich et deux autres de FC Metz, le ministre Laclé et le président de FTF d'alors, Zoumaro Gnofam, se sont opposés à son départ. Les togolais aussi ont besoin



EKOE Folly ancien footballeur

de voir son beau jeu nous ont-ils répondu », confie un responsable de l'actuel Comité National Olympique Togolais. Mais, le plus grave sera l'escroquerie organisée autour du joueur. « En attendant l'accord des autorités togolaises pour que je rejoigne l'Europe pour le football professionnel, Jules BOCANDE s'est engagé à me donner cent mille (100.000fcfa) chaque mois. Durant Cinq (5) ans, je n'ai reçu les fonds que deux fois alors que l'argent était régulièrement envoyé. Finalement, une somme considérable me sera envoyée pour un voyage sur l'hexagone. En réponse, les escrocs enverront une note à mon désormais manager pour lui notifier mon décès », raconte Folly très déprimé. De passage à Lomé plus tard, le Sénégalais découvrira la réalité. Mais hélas, Ekoé a déjà pris de l'âge et est devenu entre temps maçon pour le compte de la voirie de Lomé et affecté au cimetière de Bé-Kpota. Le 7 mai 2012 à Metz, Jules est décédé suite à une opération chirurgicale. Une fois encore, les efforts de ses proches pour permettre à Folly de rendre hommage à son mentor seront sabotés par un Togolais. « Récemment, j'ai été interpellé pour rembourser les deux millions (2.000.000 fcfa) qui m'ont été envoyés pour

participer à l'enterrement de Jules alors que je n'avais rien reçu c'est alors que j'étais surpris de découvrir que tandis que l'Afrique admirait le footballeur que j'étais, certains togolais m'escroquaient allègrement», raconte le vieillard en se fondant en larmes. Toujours fossoyeur, malgré son âge avancé, celui qui était autrefois appelé « le guerrier » vit ses vieux jours dans la maison familiale dans le quartier Bé-château.

Rappelons que tout au long de sa carrière footballistique, le chou-chou de Gottlieb Goller, ancien entraîneur des Eperviers dans les années 80, n'a jamais reçu de carton rouge. Entre temps reconverti, EKOE Folly sera entraîneur de l'Union Sportif de Masseda (1992-2001). Il a transmis son savoir-faire à bon nombre de joueurs, parmi lesquels le portier AGASSA Kossi dont il fut le premier coach.

Aujourd'hui, EKOE Folly exhorte les jeunes qui aspirent à une bonne carrière sportive, à avoir un très bon niveau d'études, car dit-il « Si seulement, j'avais un bon niveau d'étude, rien de tout ça ne me serait arrivé. Peut être, ma situation serait aujourd'hui meilleure»

Football togolais:

De la crise à la FTF à l'élimination de la CAN 2015, à qui la responsabilité ?

✎ Kossi THEMANOU

Le football togolais continue de se débattre. Après l'élimination de l'équipe nationale du Togo pour la CAN 2015, c'est au tour du président de la FTF de faire face

à une rébellion des présidents de club et de ligue de football.

Le Togo est éliminé de la course à la CAN Guinée Equatoriale 2015.

Troisième du groupe E à l'issue des éliminatoires, les Eperviers qui, hier naguère encore faisaient peur à certaines grandes nations du football en Afrique, n'ont été

que l'ombre d'eux-mêmes lors de ces éliminatoires.

Le mal est très profond comme le traduisent les déclarations du capitaine des éperviers, Sheyi Adé-



(Suite à la page 15)

Vient de paraître:

«Entre bonheur et déceptions», une nouvelle anthologie de nouvelles

✎ Franck NONNKPO

Les éditions Awoudy ont procédé à la présentation et à la dédicace le mercredi 12 novembre dernier au Lycée moderne d'Adidogmé de « Entre bonheur et déceptions », une anthologie de nouvelles, devant une grande foule.

Ce nouveau joyau du monde littéraire togolais est un ensemble de onze (11) nouvelles retenues à l'issue d'un concours de littérature organisé par l'ONG CECULDES (Cercle Culturel et de Lutte contre la Déperdition Scolaire) dans les lycées et collèges du Togo. L'œuvre de 127 pages traite de l'amour, des

peines et joies qu'il procure, ses délices mais aussi ses déceptions.

« Le concours, c'est pour redorer le blason à la lecture parce que nous avons constaté que les enfants ne lisent pas du tout. Nous avons voulu éveiller le génie qui dort en eux (...) Le résultat est concluant parce qu'au

départ, nous n'avons pas imaginé que les élèves pourraient répondre à notre invitation. Mais nous avons été surpris par le nombre de textes qui nous ont été envoyés de Dapaong jusqu'à Lomé », a expliqué M. Ayam Panam, Directeur exécutif de CECULDES.

« Depuis l'école primaire on a toujours rêvé de figurer dans un livre, de raconter une histoire et de partager des émotions. L'occasion nous été donc offerte par l'ONG CECULDES avec la



maison d'édition Awoudy. Nous nous sommes mis à l'œuvre et le résultat est là », s'est réjoui un des jeunes auteurs.

Trois mille deux cents (3200 textes) avaient été soumis au total par les candidats à ce concours publié.

Au-delà du défilé de mode, un partage d'expériences

✎ Raphael DJAMESSIE

L'édition 2014 de la biennale de mode togolaise, BIMOD 228, a connu son apothéose le samedi 23 novembre dernier à travers un défilé de mode marqué par la présence de stylistes et mannequins venus des quatre coins du continent.

L'évènement placé sous le thème « D'une génération à une autre, l'expérience partagée » se veut une vitrine de la mode africaine et un espace de valorisation du pagne ainsi que de la culture africaine.

Pour la promotrice de ce rendez vous de la mode, qui était à sa quatrième édition, Mme Bagna-Sambiani, directrice des Créations Bamondi, la BIMOD 228 continue d'avancer dans l'atteinte de ses objectifs pour la floraison de la mode togolaise et africaine. « L'édition de cette année vient réaffirmer toute la volonté que nous avons de transmettre aux jeunes les sommes d'expériences acquises, d'une part à travers un atelier de formation de trois jours et d'autre part à travers le partage du podium entre les



plus jeunes et les plus anciens du métier. D'où le sens du thème de cette édition », a-t-elle indiqué.

Vingt quatre (24) créateurs africains venus du Benin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Burundi, de la RDC et du Sénégal étaient présents à cette édition qui coïncidait avec les

30ans de carrière de la griffe Bamondi.

Le 17 novembre 2014, BIMOD 228 a proposé aux passionnés de la mode des ateliers, des défilés de mode, des expositions et des conférences-débats.

Un concert pour promouvoir la paix

✎ R. D

Wedy, Olibig, Master Popa, Poundingy Cissé, Alain Vierge et Diffason tous sur une même scène pour un concert pour la paix ; c'était dans la soirée du vendredi 21 novembre sur le terrain du Lycée Agoé sous l'initiative des mouvements et associations en soutien à la Constitution togolaise.

Ce rendez-vous musical, organisé en marge de la grande marche organisée par les mêmes mouvements et association, était placé sous les thèmes « Touche pas à ma constitution »

« les réformes, oui mais à l'Assemblée Nationale », et visait, selon les organisateurs à « apaiser les cœurs, appeler au sens du civisme, de la tolérance ainsi que du patriotisme » à la veille des présidentielles de 2015.

Pour rappel, dans la matinée de ce vendredi, ont eu lieu à Lomé deux grandes manifestations, une du côté du CAP 2015, pour exiger des réformes institutionnelles et constitutionnelles et d'un autre côté, celle du parti UNIR pour soutenir la Constitution, les institutions de la République et le Chef de l'Etat.



Poundingy Cissé sur scène

Football togolais:

(Suite de la page 14)

bayor après le match Togo-Guinée comptant pour l'avant-dernière journée des éliminatoires. Sa colère, non dissimulée, n'est pas plus grande que celle du public sportif togolais. Certains s'en sont pris au sélectionneur, Tchaniel Tchakala. « Il nous a vraiment déçu. Sur le plan tactique, il a raté les notions élémentaires du coaching » nous confie un responsable de l'Association des Entraîneurs du Togo.

Lors de sa prise de fonction, sa

mission principale était de qualifier le pays pour la compétition panafricaine. Non seulement, le successeur de Didier Six n'y a pas été capable, mais aussi ses erreurs tactiques combinées à son arrogance et à son ignorance des règles protocolaires du football ont donné raison aux partisans du choix d'un expatrié. De la mauvaise gestion médiatique aux erreurs techniques et tactiques, au-delà de l'amateurisme c'était un désastre ; un désastre que d'aucuns mettent à tort ou à

raison sur le compte de Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), premier soutien prétendu du coach.

Quatre ans après l'élection de la liste « Espérance » dirigée par Gabriel Améyi à la tête de la FTF, les maux de notre football, visiblement, n'ont fait que s'aggraver. La récente sortie des présidents de clubs et de ligues du Togo en est une preuve.

Arrivé au terme de son mandat,

le bureau de la Fédération est toujours aux affaires suite à une prorogation de mandat par la FIFA. Mécontents, le 20 Novembre dernier, les responsables de ligue et de clubs ont exprimé leur désaccord vis à vis de cette situation. « Ne reconnaissant ni la qualité, ni la compétence, et encore moins l'autorité du bureau exécutif sortant et de son président à gérer les affaires de l'association et à conduire le processus électoral, nous demandons à la FIFA de nous accompagner dans la mise en place d'un organe chargé

de conduire le processus de mise en place d'un nouveau bureau exécutif à la FTF », pouvait-t-on lire dans la pétition des responsables de clubs et de ligues.

Il importe qu'une solution diligente soit trouvée à cette nouvelle crise avant que la braise actuelle ne devienne un véritable incendie. Une probable intervention de la FIFA est attendue. Wait and see!!!

LE VRAI, L'ORIGINAL

*Limited
Edition*

**CÉLÉBREZ LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
AVEC VLISCO, LE VRAI, L' ORIGINAL**

Pour tout achat de deux coupons de 6 yards - dont une Limited Edition- vous recevrez deux ornements Vlisco en cadeau qui ajoutera une touche de glamour à votre tenue. Mais ce n'est pas tout. Vous aurez également la possibilité de gagner une robe Vlisco en édition limitée, fabriquée par la créatrice de mode Lanre da Silva. Si vous êtes l'heureuse gagnante, la robe sera réalisée sur mesure pour vous.

Exclusivement dans les boutiques Vlisco, sur www.vlisco.com et dans les points de vente participants à compter du 18 novembre.



VLISCO

SINCE 1846